



Formation de formateur en habilitation électrique de non électriciens

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Référence
STD-FOFELE01

Pré Requis

Le stagiaire devra posséder les compétences techniques suffisantes en électricité, les aptitudes nécessaires à l'animation d'actions de formation et une bonne expérience pratique sur le terrain (3 ans minimum).
Il devra disposer à minima d'une habilitation électrique pour personnel exécutant des travaux d'ordres électriques en BT.

Public Concerné

Toute personne appelée à devenir animateur interne de formations en habilitation électrique de personnel non électricien dans son entreprise.

Objectifs :

- Former du personnel non électricien aux risques électriques et aux moyens de s'en protéger
- Evaluer ce personnel en vue de porter un avis sur la délivrance d'une habilitation électrique par l'employeur pour du personnel non électricien

Contenu

• Partie Technique (2 jours) :

- notions élémentaires d'électricité
- sensibilisation aux risques électriques
- la prévention des risques électriques
- Norme NF C 18 510, définitions
- opérations dans l'environnement
- interventions en TBT et BT
- appareillage électrique BT
- matériel de protection individuel et collectif
- outillage électrique portatif à main.

• Partie Pédagogique (2 jours) :

- présentation de l'objectif entreprise relatif à la politique de démultiplication de la formation en interne
- la formation et l'entreprise
- présentation de l'outil pédagogiques à usage de l'animateur
- acquisition du contenu
- techniques de base de l'animation.

• Partie Evaluation (1 jour) :

- audit d'accompagnement
- audit de validation.

Qualification Intervenant (e)(s)

Référent interne dans le domaine concerné



Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Moyens pédagogiques

- Exposés à l'aide de supports multimédia
- Etudes de cas
- Travail en groupe
- Installation électrique basse tension du site client.

Modalités d'évaluation

Evaluation par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés.

Documents remis :

- Attestation de fin de formation (stagiaire)
- Attestation d'assiduité (financeur)